

# COORDINATION AVEC LES ACTEURS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

---

Module 4

Département des Opérations  
De Maintien de la Paix (DOMP)



# RESULTATS RECHERCHES D'APPRENTISSAGE

1 |

Prendre conscience que la protection des enfants est une responsabilité partagée entre les Nations Unies, les acteurs de la mission, du Gouvernement et des ONG

2 |

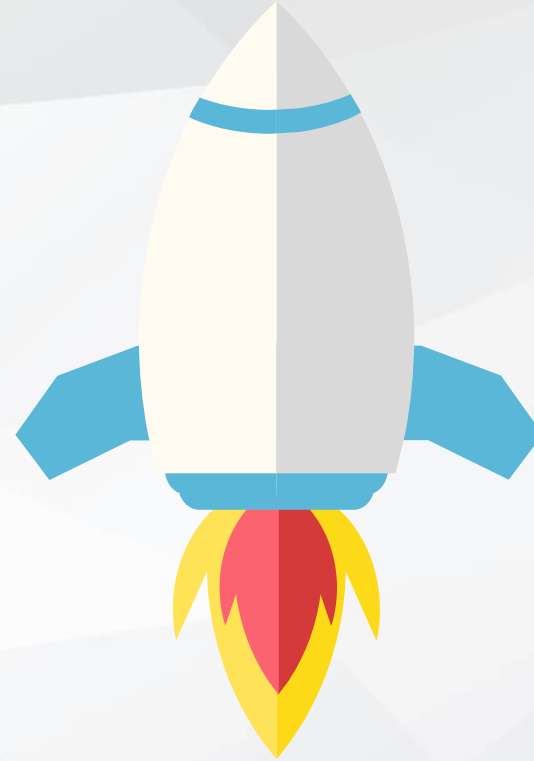
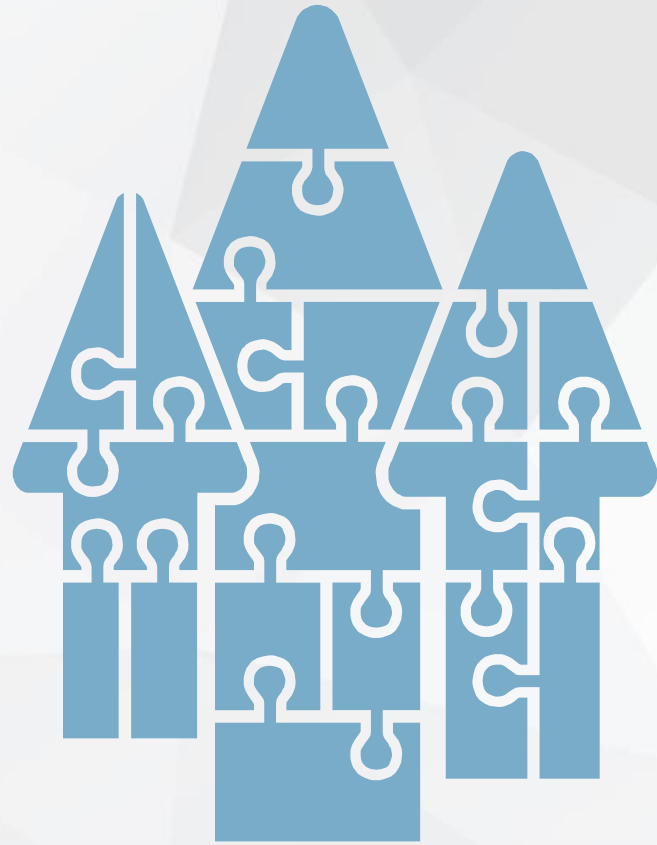
Comprendre la coordination en matière de protection de l' enfance dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies, y compris le rôle de la Police des Nations Unies

3 |

Cerner le rôle des Conseillers à la protection de l' enfance (CPA) et des Points focaux de la Police des Nations Unies en charge de la protection de l' enfance

4 |

Être en mesure de reconnaître et signaler les cas aux acteurs concernés au sein de la communauté



# LE POUVOIR DU TRAVAIL EN EQUIPE!

# Coordination avec d'autres acteurs chargés de la protection de l'enfance



La police des Nations Unies devrait coopérer avec plusieurs acteurs chargés de la protection de l'enfance:

1

Dans le cadre de la Mission de l'ONU

2

Les acteurs de l'ONU et les acteurs non gouvernementaux

3

Les autorités nationales et locales

# Acteurs chargés de la Protection de l'enfance

Dans le cadre de la mission de l'ONU	Les acteurs de l'ONU et les acteurs non gouvernementaux	Les autorités nationales et locales
<p>Les Représentants spéciaux du Secrétaire Général/ Chef de mission</p> <p>La Composante civile</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Conseiller à la Protection de l'enfance</li> <li><input type="checkbox"/> DDR, Droits de l'Homme, Système judiciaire et pénitentiaire etc.</li> </ul> <p>La Composante militaire</p> <p>La Composante police</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Point focal de la Police des Nations Unies en charge de la Protection de l'enfance</li> </ul>	<p>L'ONU</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> UNICEF</li> <li><input type="checkbox"/> UNHCR</li> <li><input type="checkbox"/> OMS</li> <li><input type="checkbox"/> ONU Femmes</li> <li><input type="checkbox"/> Organisation Internationale du Travail (OIT)</li> </ul> <p>Le Groupe de travail sur la protection de l'enfance</p> <p>Le CICR, les sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge</p> <p>Les ONG</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Save the Children</li> <li><input type="checkbox"/> World Vision</li> <li><input type="checkbox"/> Oxfam</li> <li><input type="checkbox"/> Conseil Norvégien pour les Réfugiés(NRC)</li> </ul>	<p>Les exemples varient selon le contexte</p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> La Justice</li> <li><input type="checkbox"/> Les Affaires sociales</li> <li><input type="checkbox"/> Le Ministère de l'Intérieur</li> <li><input type="checkbox"/> Les unités spéciales de Police pour l'assistance aux victimes /unités de protection de l'enfance</li> <li><input type="checkbox"/> Les communautés locales</li> </ul>

# Conseillers délégués à la Protection de l'Enfance (CPA)

- Conseiller et expert délégué à la protection de l'enfance dans le cadre de la mission de l'ONU;
- Point focal de la mission pour le suivi et la déclaration de six violations graves;
- Liaison avec d'autres acteurs de la protection de l'enfance et mise en place des mécanismes de coordination tels que le Groupe de travail sur la protection de l'enfance;
- La mission mène le dialogue avec les parties aux conflits pour la libération des enfants associés aux forces armées; aux groupes armés et d'autres violations;
- Intégrer la protection de l'enfance dans les composantes de la mission et renforcer les capacités des institutions nationales, des militaires, de la police, etc. en matière de la protection de l'enfance;
- Plaider pour la protection des enfants et le respect des droits de l'enfant dans le cadre de la mission.

# Point focal de la Police des Nations Unies en charge de la protection de l'enfance:

- Point de contact pour l'ensemble de la Police des Nations Unies dans le cadre de la mission et en matière de la protection de l'enfance;
- Veiller à ce que la protection de l'enfance soit intégrée dans le travail de la police des Nations Unies;
- Appuyer l'adoption de directives spécifiques à la mission et des procédures opérationnelles standardisées dans le but d'orienter les actions des agents de police des Nations Unies;
- Fournir des conseils sur les techniques d'interrogatoire adaptées aux enfants et la police communautaire;
- Préconiser le respect des normes internationales, y compris celles relatives à l'arrestation et à la détention des enfants;
- Appuyer la prévention et la lutte contre les violations des droits de l'enfant et les abus contre les enfants, y compris l'exploitation et les abus sexuels.

# conclusion

Vidéo : Voici Samira  
(disponible en plusieurs langues)

<https://www.youtube.com/watch?v=pEaNwDtQRwI>





Des Questions ?

Quels sont les messages  
clés de ce module?



# IMESSAGES CLÉS



1. Prendre conscience du rôle et des responsabilités de la police des Nations Unies en matière de protection de l'enfance ainsi que le lien avec le travail;

2. Comprendre les mécanismes de coordination dans le cadre du système des Nations Unies et au niveau national.;

3. Identifier les acteurs impliqués dans la protection de l'enfance dès leur arrivée dans la zone de la mission et donner une description claire des tâches qui incombent à chacun .

# IMESSAGES CLÉS



4. Les Conseillers à la protection de l'enfance jouent le rôle d'agent de liaison principal entre les acteurs externes et ceux de la mission en ce qui concerne les questions de protection de l'enfance .

5. Le point focal de la Police des Nations Unies en charge de la protection de l'enfance facilite la coordination et le partage d'informations avec les CPA et le personnel de la protection de l'enfance.